



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Anderlecht
Service de l'Urbanisme
Rue Van Lint, 6
B - 1070 BRUXELLES

Bruxelles, le 05/10/2023

N/Réf. : AND20289_714_PU
Gest. : MB/AD
V/Réf. : Dossier 52757
Corr: Delumeau Arnaud
NOVA : 01/XFD/1866593

ANDERLECHT. Rue de l'Instruction, 34
(= partiellement en zone de protection de a maison communale d'Anderlecht)

PERMIS D'URBANISME : réorganiser des logements existants dans l'immeuble + transformer et isoler des annexes arrières et la façade arrière du bâtiment principal

Demande de la Commune par mail du : 08/09/2023

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 08/09/2023, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 27/09/2023, concernant la demande sous rubrique.



Situation 'Brugis'



Photo de la façade avant. Photo Google Street View ©



Élévation avant et arrière projetée. Images tirée du dossier

Avis de la CRMS

Les interventions projetées, localisées en intérieur et en façade arrière, n'auront pas d'impact sur le bien classé proche et n'appellent pas de remarques d'ordre patrimonial. Bien que non modifiée dans le présent projet, la CRMS recommande les interventions suivantes en façade avant afin d'améliorer la situation patrimoniale :

- Rénover l'enduit de la façade ;
- Remplacer les châssis en PVC par des modèles en bois de qualité selon des modèles historiques ;
- Remplacer les éléments en PVC de la corniche et retrouver une corniche en bois conforme au modèle traditionnel de ce type d'architecture ;
- Remplacer la porte de garage par une nouvelle en bois mieux intégrée ;

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


C. FRISQUE
Président

c.c. : hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; ndeswaef@urban.brussels ; urbanisme@anderlecht.brussels ; crm@s@urban.brussels ; urban_avis.advises@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; adelumeau@anderlecht.brussels

1/1